Bientôt 300 corps-morts écologiques à Arcachon

Une vaste opération de remplacement des corps-morts va être entamée au printemps sur le front de mer arcachonnais. Une première en Europe par le nombre et la part (50%) du dispositif qui sera changé.

Le port d'Arcachon gère 650 corps-morts entre le port et le Moulleau.

Des systèmes de bouées reliées par une chaine en métal à un socle en béton qui entrainent un phénomène de ragage impactant les zostères et les herbiers.

Dès le printemps 2023, la moitié d'entre-eux soit exactement 275 corps-morts seront remplacés par le système AMIE (mouillage à moindre impact environnemental). Cette solution plus écologique emploie deux technologies selon le type de sol et de courant : une bouée de surface reliée à un textile marin lui-même relié à un socle en fonte, ou une ancre à vis qui une fois fixée ne bouge plus.

Une opération rendue possible grâce à l'aide financière de l'ordre de 80% du parc naturel marin du Bassin d'Arcachon.

600 000 euros au total seront investis dans ces travaux.

Label « Port Propre »

Le port d'Arcachon a déjà obtenu la triple certification « Qualité – Sécurité et Environnement » délivrée par l'Afnor. La structure entend désormais être labellisée « Port Propre » dans la continuité des engagements pris depuis plusieurs années:

- décanteur et débourbeur d’hydrocarbures
- bornes aspiratrices des eaux noires et grises
- Partenariat avec Echo-Mer pour le ré-emploi des matériaux
- navire cataglop qui avale les déchets flottants
- réutilisation des boues de dragage
- Eclairages photovoltaïque